

La procédure
d'admission

Un accompagnement
personnalisé

Des témoignages

Un logement

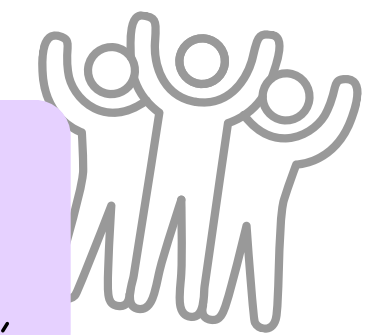
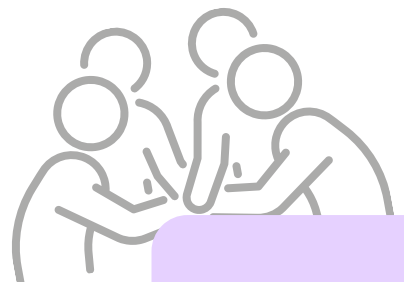
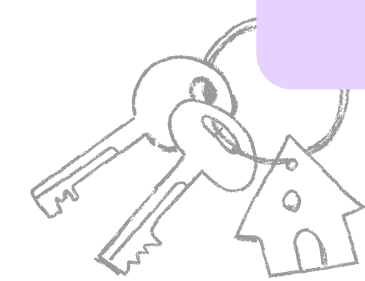
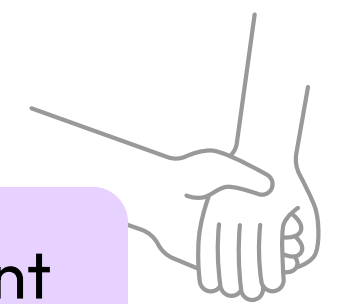
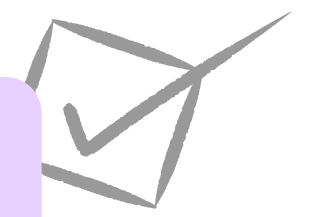
**MECS
LE PASSAGE**

Où nous trouver ?

Des temps
collectifs

L'équipe

Cliquez ici pour accéder au
site internet de l'association



Le service “Le Passage” a le statut de Maison d’Enfants à Caractère Social (MECS) et est habilité par l’Aide Sociale à l’Enfance (ASE) de Vendée. Ainsi, il est conventionné pour accueillir 50 jeunes de 16 à 21 ans.

Mineur

Majeur

Placement administratif

Placement judiciaire


Contrat Jeune Majeur (CJM)

Accueil provisoire

Juge des enfants

Le travail avec les familles et l’environnement du jeune fait partie des missions primordiales du service.

“Le Passage n’est pas une rupture, c’est une traversée accompagnée. Être là, juste à côté.” S. RENAUD, Chef de service


Retour
Menu principal

La procédure d'admission

L'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Transmet la demande



Le Passage

Prend connaissance et étudie la situation



Premier contact

Le jeune et/ou la famille prend contact avec le service.



Première rencontre

Rencontre avec le jeune et une personne de son choix (famille, professionnel, ami...).



Décision

Accord du service et préparation de l'accueil.



Installation

Rendez-vous d'admission à l'ASE et installation du jeune dans le logement.



Retour
Menu principal

Un accompagnement personnalisé

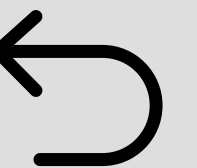
Le service propose un **accompagnement personnalisé en appartement autonome**. La relation éducative est basée sur la **confiance réciproque**. Le suivi éducatif est rythmé **chaque semaine** par des **rencontres avec deux éducateurs référents** : des visites au logement, des appels téléphoniques, des accompagnements extérieurs... Une astreinte téléphonique en cas d'urgence est assurée la **nuite** et les **week-ends**.

Ce lieu de vie sécurisant permet de favoriser **l'apprentissage à l'autonomie** en prenant soin de soi, en respectant l'intimité et la dignité du jeune.

Le jeune est **acteur de son projet**. Un projet personnalisé est coconstruit dans les premières semaines pour déterminer l'accompagnement autour de :

- La **vie quotidienne**,
- La **scolarité** et/ou **l'insertion professionnelle**,
- La **famille**, les **relations sociales**,
- La **santé**,
- Les **démarches administratives**,
- L'accès aux **droits communs**,
- L'ouverture sur **l'extérieur**,
- Le **soutien financier** avec un travail sur le budget.

En signant **le contrat de séjour** ou le **Document Individuel de Prise en Charge (DIPC)**, le jeune et la famille s'engagent à respecter les modalités d'accueil. Le service est garant du respect des droits et devoirs du jeune.



Un logement

C'est un lieu de protection, un lieu pour soi.



Apprendre à vivre en autonomie



Etre responsable de ses clefs, de ses visiteurs...,



Respecter le voisinage,



Apprendre à entretenir un logement,



Faire ses courses, confectionner des repas,



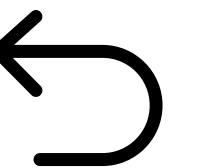
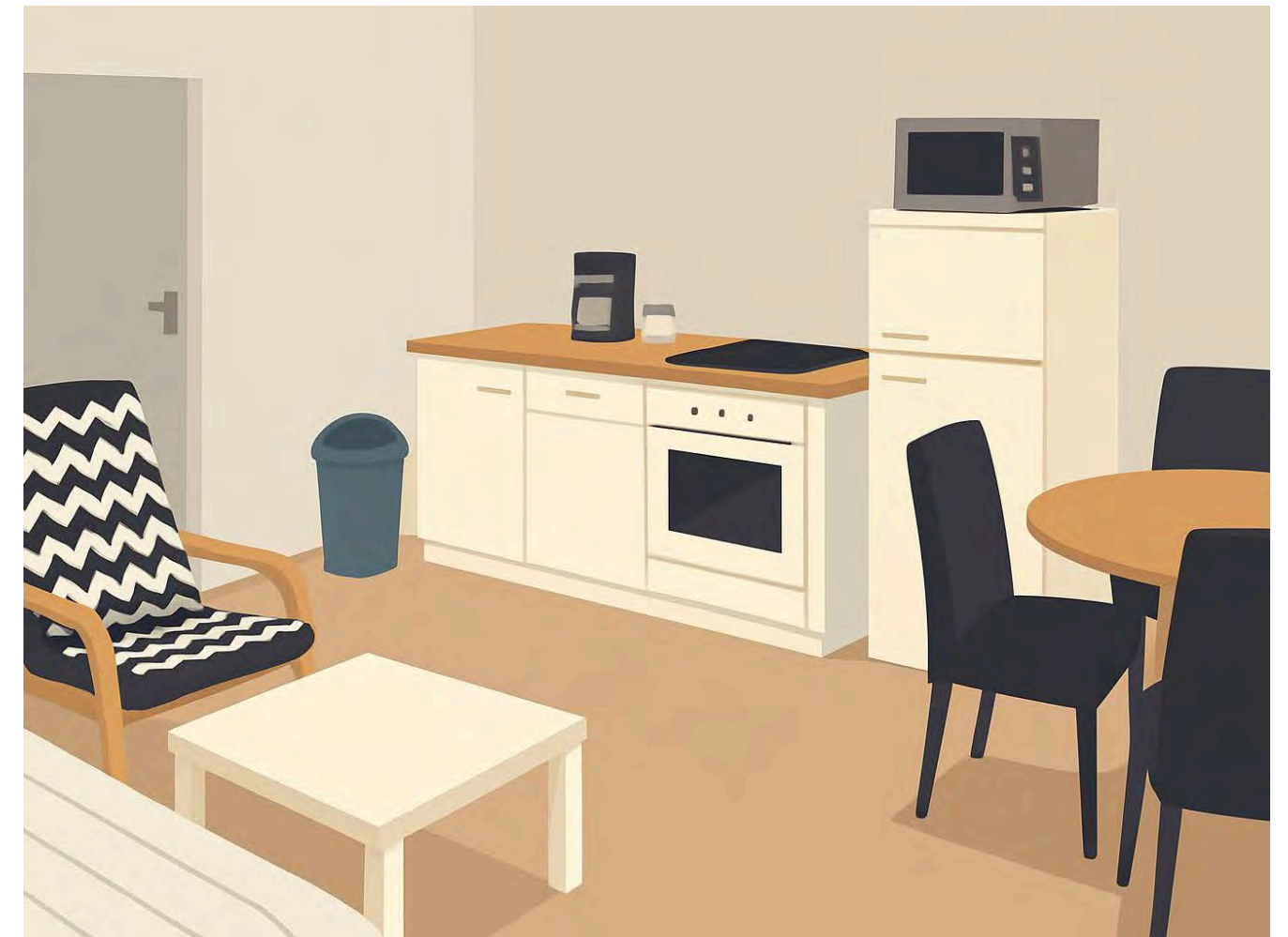
Signer un règlement, un état des lieux d'entrée et de sortie,



Participer aux charges, à la caution,



Sensibiliser à la consommation d'énergie, au tri des déchets.



Retour
Menu principal

Des temps collectifs



**Sorties culturelles
(Grand R, Quai M)**

« Ouverture vers l'extérieur »



**Un temps d'expression
trois fois par an**

« Donner la parole »



**Coconstruction
d'activités durant
l'année**

« Lien social »



**Le « Passage en fête »
Le dernier vendredi du mois
de juin réunit chaque année
anciens et nouveaux.**

« Pair-aidance »



**Sport en salle
un matin par
semaine**

« Bien être » et
« Estime de soi »



Retour
Menu principal

L'équipe



Une directrice

Mathilde SIMONY

Un chef de service

Sylvain RENAUD

Onze travailleurs sociaux

Clémentine CHARRIER
Sandra FRADET
Gaëlle GILOT
Audrey GIRAUD
Matthieu GUILLET
Laura GUINOT
Isabelle LE BRETON
Virginie MORVAN
Marion PETIT
Isabelle MAUDET
Mathieu TALBOT

Une secrétaire

Lydie JANVIER

Une psychologue

Laurence MOULINEAU



Retour
Menu principal



Coordonnées

La situation géographique du dispositif



 Nos villes d'intervention



Retour
Menu principal

Comment nous joindre et s'informer ?



02.51.40.81.08



lepassage@associationvista.fr



20, rue Jacques Coeur - 85 000 LA ROCHE-SUR-YON



Le site internet de l'association



Association VISTA sur Facebook



Association VISTA sur LinkedIn



Retour
Menu principal

Ça fait bizarre de vivre seule dans un studio, mais on s'habitue vite. Ça m'a appris à gérer plein de choses par moi-même. J'ai réussi à avoir plus confiance en moi, de m'épanouir car avant j'étais très timide et je n'osais pas m'exprimer.

O.

Le moment pour devenir adultes.

M.

Une étape car nous sommes sur la course de la vie mais chacun va prendre cette étape comme il le veut/peut et que cette étape de la course est importante et avoir un soutien à ses côtés, c'est important.

F.

Une marche.

S.

Le Passage pour les jeunes, c'est...

Une aide pour évoluer.

N.

Ce contrat CJM* avec suivi du Passage a été bénéfique pour moi, j'en sors avec une confiance en moi et en les autres qui m'entourent et avec tous mes objectifs d'atteints.

*Contrat Jeune Majeur

E-L.

Accompagnement parce que VISTA joue un rôle essentiel pour soutenir le jeune vers l'autonomie, pour offrir un cadre stable et sécurisant.

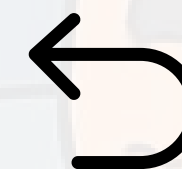
T.

Solidarité malgré nos difficultés.

E.



Témoignages vidéo



Retour
Menu principal